



**CONCOURS EXTERNE - CONCOURS INTERNE - 3^{ème} CONCOURS
D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL**

SESSION 2016

**Composition portant sur une question de la société contemporaine,
devant permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exprimer,
sur le sujet proposé, tant une analyse des faits et des événements
qu'une interprétation personnelle et argumentée**

EPREUVES N° 10 – 11 – 12

**Durée : 5 h
Coefficient : 3**

SUJET :

Le rêve européen est-il définitivement révolu ?

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.

ÉPREUVES

N° 10 - 11 - 12
